

20 14 | RAPPORT ANNUEL



 facebook.com/chaudiereappalachesupa | chaudiere-appalaches.upa.qc.ca

L'agriculture familiale

toujours vraie!



**Fédération de l'UPA
de la Chaudière-Appalaches**



2014, l'Année internationale de l'agriculture familiale !

Sommaire



Mot du président	1
Mot du directeur régional	2
Vue d'ensemble de la Fédération	3
Services offerts par votre Fédération	4
Carte du territoire	5
Syndicats locaux	6
Membres du conseil d'administration	7
Les instances	10
Représentations	11
Les services syndicaux :	
♦ Aménagement, zonage agricole et environnement	12
♦ Valorisation et promotion de l'agriculture et de la profession	14
♦ Développement de l'agriculture régionale	16
♦ Politiques et programmes	17
♦ Vie syndicale et communication avec les membres	18
♦ Prévention	19
Main-d'œuvre agricole – Centre d'emploi agricole	20
Le Service de comptabilité et de fiscalité	21
Le personnel	22
Procédures des assemblées délibérantes	23

Mot du président

Chers membres producteurs et productrices agricoles,

La première année de l'histoire de la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches tire à sa fin et beaucoup de travail a été accompli. D'abord, dans le cadre de l'UPA du futur, nous avons dû mettre en place une structure qui convienne le mieux possible à l'ensemble des producteurs.



À première vue, cette nouvelle structure peut sembler compliquée, mais le plus important est qu'elle réponde aux besoins des producteurs, dont celui d'être aussi bien représentés que possible, et que leurs intérêts soient défendus le plus efficacement.

Notre Fédération est encore jeune et l'un de mes plus grands soucis, comme président, est qu'elle remplisse son rôle primordial qui est de servir les producteurs et productrices de la Chaudière-Appalaches. Souhaitons-nous tous la sagesse de discerner ce que nous pourrions améliorer pour les prochaines années.

Malgré tout le travail accompli, le processus de modernisation entrepris par l'Union il y a déjà quelques années n'est pas encore complété. Il faudra aller à la rencontre des producteurs pour mieux connaître leurs attentes envers leur Union. Cela fait justement partie des choses que nous pouvons faire pour offrir le meilleur service possible aux producteurs comme Fédération.

Le 10 décembre 2013, nous avons créé l'une des plus grandes fédérations régionales. Ce mariage de cultures différentes a fait naître, si vous me permettez l'expression, une créature dont la vigueur hybride est exceptionnelle. En joignant les forces caractéristiques de chaque coin de la Chaudière-Appalaches au sein d'une seule Fédération, nous sommes maintenant encore plus forts. Les producteurs de notre région administrative possèdent maintenant le véhicule qu'il leur faut pour aller loin, vers une même direction.

A handwritten signature in blue ink that reads "Paul Doyon". The signature is fluid and stylized, with a long horizontal stroke at the end.

*Paul Doyon
Président*

Mot du directeur régional



« L'UPA du futur » aura probablement été l'expression la plus véhiculée parmi nos membres au cours de la dernière année et aura suscité un grand nombre de commentaires qui ont pu exprimer tant des espoirs que des inquiétudes. La modernisation de l'UPA a effectivement touché les membres de notre organisation, dans les syndicats locaux, les syndicats spécialisés et, bien sûr,

dans nos fédérations régionales. Une opération d'envergure qui a consisté en un défi de taille... Oui. Insurmontable? Non!

Dès 2012, plusieurs démarches ont été initiées et coordonnées par les membres du comité de suivi composé de : Mme Luce Bisson, MM. Normand Côté, Hervé Dancause et Paul Doyon. Ils ont accepté le mandat de piloter les démarches pour donner à la région une nouvelle structure syndicale représentative du dynamisme de ses membres. Ces leaders syndicaux se sont engagés avec détermination à relever ce défi. Ils ont également vu à partager l'avancement des démarches et à y associer les membres du conseil d'administration provisoire.

La modernisation de l'Union amenait avec elle des enjeux particuliers en région avec la provenance de producteurs agricoles des syndicats spécialisés et de quelque trente syndicats de base issus historiquement de cinq fédérations régionales, soit : Lotbinière-Mégantic, Lévis-Bellechasse, Côte-du-Sud, Estrie et Beauce.

Depuis la fondation de la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches, en décembre dernier, vos élus ont repris le relais en vue de concrétiser la mission de la Fédération et ainsi assurer la représentation et la défense des intérêts des producteurs et productrices de la région.

Pour y arriver, des mesures structurées devaient être mises en place sans tarder. Ainsi, avec le regroupement des modes de fonctionnement historiques des fédérations, les expériences et l'expertise des élus ont teinté les priorités de travail de la nouvelle Fédération et donné sa couleur à la Fédération de la Chaudière-Appalaches.

L'étude des dossiers syndicaux est prise en charge par les membres du conseil d'administration qui s'impliquent dans les comités de travail suivants : la vie syndicale et la communication avec les membres; le développement de l'agriculture régionale; l'aménagement, l'environnement et le zonage; la valorisation de l'agriculture et de la profession; la main d'œuvre agricole, de même que la prévention des accidents.

La communication avec les membres est jugée primordiale pour vos élus. Un site Internet a été lancé en décembre. Depuis, des nouvelles régionales sont publiées avec une info-lettre hebdomadaire, des informations sont transmises chaque mois dans le cahier régional de *La Terre de chez nous*, et cela, en plus du bulletin *La Source d'information en Chaudière-Appalaches* destiné aux administrateurs impliqués à l'un ou l'autre des paliers de l'UPA en région.

L'appui aux syndicats locaux est offert par la Fédération régionale à chacun des syndicats par le biais des agents syndicaux, lesquels peuvent agir dans le cadre des activités de représentation dans le milieu, de l'organisation de rencontres d'information et de consultation des membres, de la coordination des actions avec celles de l'Union.

Une offre de services aux groupes spécialisés est également disponible afin que les producteurs de la région puissent disposer des ressources professionnelles pouvant répondre à leurs besoins.

Une présence dans le milieu avec, d'une part, des représentants de la Fédération présents dans les organismes et lieux de concertation et, d'autre part, une présence de ressources dans le territoire pour les producteurs agricoles et leurs syndicats. En ce sens, tel qu'il avait été convenu dans le plan de modernisation de l'Union, le Centre de services de La Pocatière, cogéré avec la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent, sera en mesure de répondre aux besoins des producteurs agricoles du territoire de l'est de notre territoire. Par ailleurs, le Centre de services de Sainte-Marie, dédié depuis 25 ans à la clientèle de la comptabilité et fiscalité, a élargi son offre de services de façon à répondre aux besoins des syndicats du nord du territoire.

L'année 2013-2014 aura été une année marquante pour notre Union en région. Le rapport qui vous est présenté montre une vue d'ensemble des résultats des démarches réalisées par vos représentants et l'équipe des employés qui les soutient.

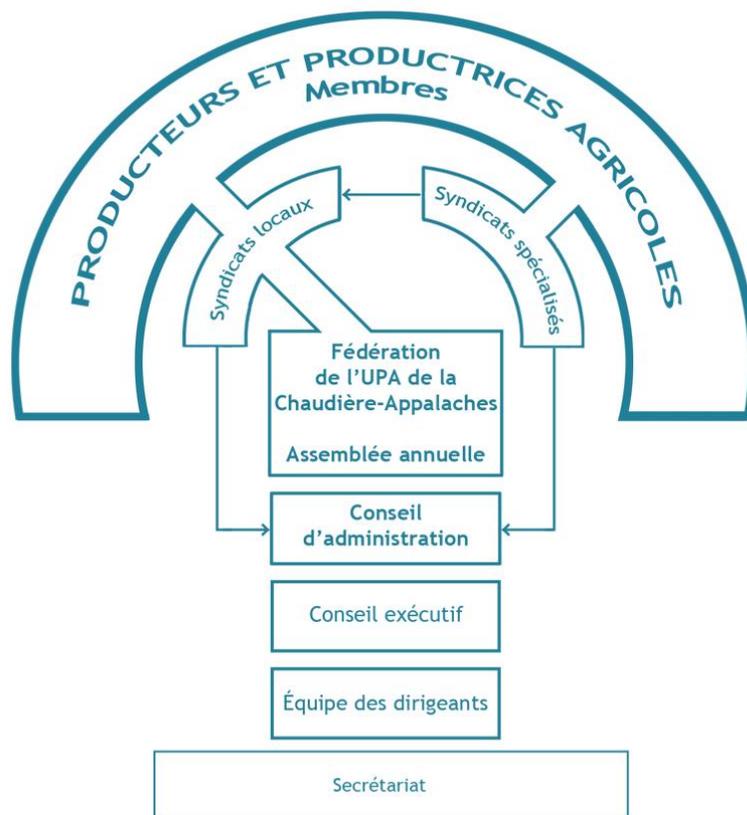
Le directeur régional de la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches,

Roch Poulin

Vue d'ensemble de la Fédération

La Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches a pour objet l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres, particulièrement de :

- regrouper les syndicats de producteurs agricoles de son territoire;
- coordonner l'action et les activités de ses syndicats affiliés;
- étudier les problèmes relatifs à la profession agricole;
- surveiller et inspirer toute législation intéressant ses membres.



La direction de la Fédération voit, de concert avec les instances, à la coordination générale des activités de l'Union en Chaudière-Appalaches. Ainsi, elle assume le secrétariat, la trésorerie, la gestion du personnel et fait le suivi des dossiers syndicaux avec les responsables des secteurs des services syndicaux.

Dans l'exécution de leurs mandats, le conseil d'administration et le conseil exécutif délèguent l'étude de différents dossiers à des comités de travail, dont entre autres :

- le Comité des résolutions qui a comme mandat : la réception, la classification, le regroupement, la reformulation ou le refus, s'il y a lieu, des résolutions soumises par les divers syndicats affiliés en vue des assises régionales. De plus, il retourne aux syndicats affiliés, s'il y a lieu, des résolutions qui sont spécifiques à un secteur ou à un groupe de producteurs.
- le Comité de vérification a pour mandat la vérification de la bonne marche du système de contrôle interne en examinant attentivement des transactions choisies sur la base d'échantillons. Il fait rapport au conseil exécutif de toute lacune au système.

COMITÉ DES RÉOLUTIONS

Paul Doyon
Hervé Dancause
Jean Lambert
Roch Poulin, secrétaire
Pierre Giguère

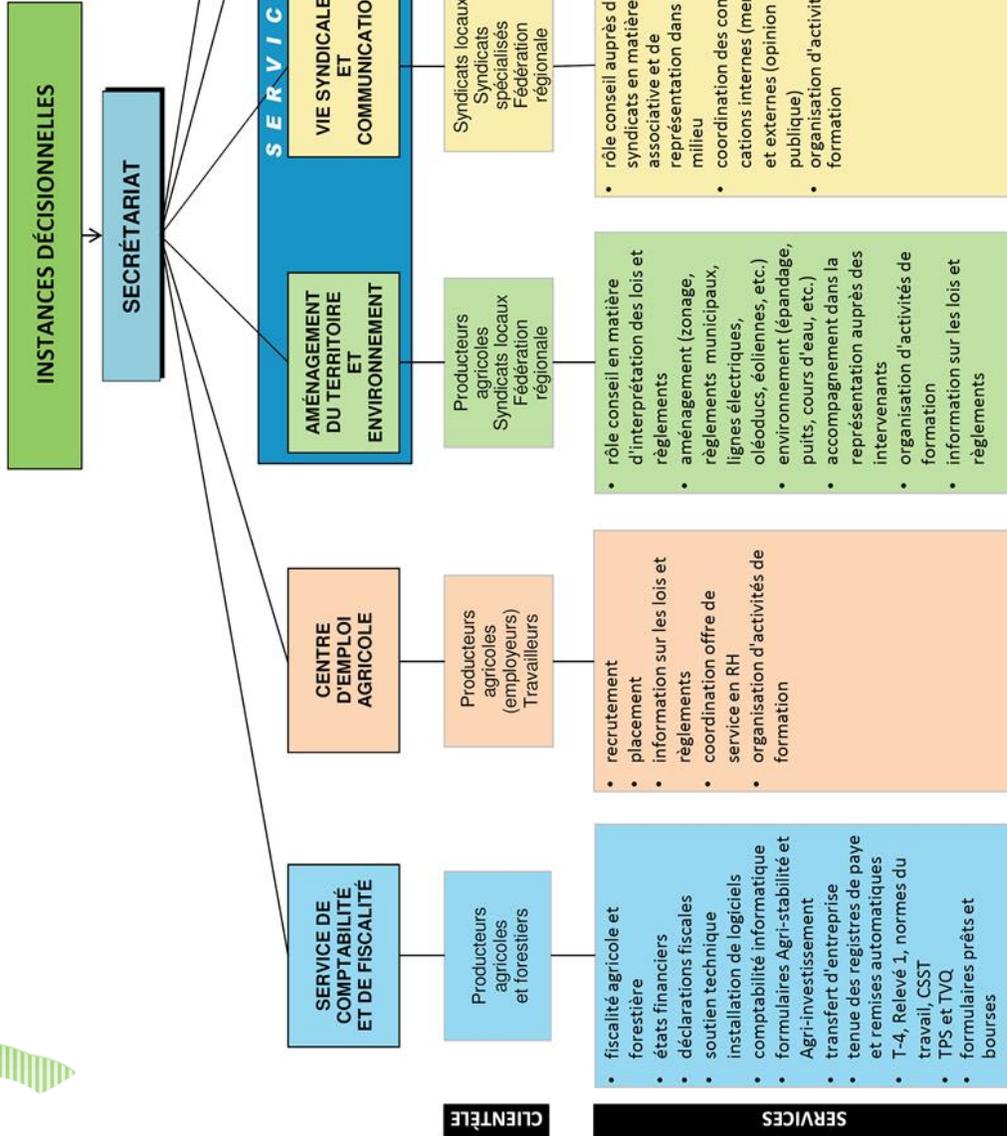
COMITÉ DE VÉRIFICATION

Daniel Samson, président
Guylaine Bergeron
Gérald Morin
Alain Talbot
1 comptable du SCF

Services offerts par votre Fédération



Fédération de l'UPA
de la Chaudière-Appalaches



CLIENTÈLE

SERVICES

Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches

2550, 127^e Rue, Saint-Georges (Québec) G5Y 5L1

Téléphone 418 228-5588 • 1 888 938-3872 • Télécopieur 418 228-3943 • www.chaudiere-appalaches.upa.qc.ca

Centres de services :

• Sainte-Marie 1068, boul. Vachon Nord, bureau 100 QC G6E 1M6 - Tél. 418 386-5588

• La Pocatière 1120, 6^e Avenue, bureau 100 QC G0R 1Z0 - Tél. 418 856-3044

La Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches regroupe 13 syndicats locaux

SYNDICAT	NOMBRE DE FERMES	POURCENTAGE DE MEMBRES
Des Appalaches	758	88,66 %
Beauce-Sartigan	351	93,38 %
Bellechasse	703	90,03 %
Érabeauce	301	98,28 %
Des Etchemins	321	94,92 %
Dorchester	254	97,01 %
Lévis	154	81,17 %
L'Islet	501	96,68 %
Lotbinière-Nord	449	89,21 %
Lotbinière-Sud	365	93,91 %
La Nouvelle-Beauce	773	95,14 %
MRC de Montmagny	300	96,77 %
Robert-Cliche	519	97,73 %
Chaudière-Appalaches	5 749	93,27 %
UPA provinciale	28 995	92,67 %

Données au 31 juillet 2014

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FÉDÉRATION AU 31 JUILLET 2014

	Nom	Adresse	Groupe
E X É C U T I F	PRÉSIDENT Doyon Paul	Saint-Joseph-des-Érables	Chaudière-Appalaches
	1^{ER} VICE-PRÉSIDENT Dancause Hervé	Saint-Marcel	Chaudière-Appalaches
	2^E VICE-PRÉSIDENT Lambert Jean	Lévis	Chaudière-Appalaches
	Allen James	Saint-Anselme	Dorchester
	Bourque Sylvain	Saint-Théophile	Bovin
	Morin Jean-François	Saint-Jean-Port-Joli	Lait
	Samson Daniel	Saint-Narcisse-de-Beaurivage	Lotbinière-Sud
	Bélanger Ghyslain	Saint-Édouard-de-Lotbinière	Cultures commerciales
	Bergeron Guylaine	Saint-Isidore	Agricultrices
	Bouchard Jean-Paul	Saint-Gervais	Volaille
	Boutin Bertrand	Saint-Georges	Beauce-Sartigan
	Breton Simon	Saint-Elzéar	Porc
	Caron Marilyn	Saint-Aubert	Relève
	Cliche Éric	Vallée-Jonction	Bois
	Dubé Cavila	Lévis	Fermes de petite taille
	Fortin Carol	Saint-Honoré-de-Shenley	Érabeauce
	Gagné Bertrand	Saint-Pierre-de-Broughton	Des Appalaches
	Labbé Marcel	Saint-Lazare-de-Bellechasse	Bellechasse
	Leclerc Mario	Saint-Agapit	Autres productions végétales
	Maheux Michel	Beauceville	Robert-Cliche
	Méthot François	Saint-Nicolas	Maraîchers
	Moreau Patricia	Saint-Agapit	Lotbinière-Nord
	Morin Gérald	Sainte-Agathe-de-Lotbinière	Acériculture
	Paquet Charles	Saint-Nicolas	Lévis
	Rhéaume Martine	Saint-Bernard	La Nouvelle-Beauce
	Roy Gaston	Sainte-Marguerite	Autres productions animales
	Talbot Alain	Saint-Paul-de-Montminy	MRC de Montmagny
	Tardif Joanne	Sainte-Félicité	L'Islet
	Villemure François	Saint-Magloire	Des Etchemins
	Directeur régional adjoint Giguère Pierre		
	Directeur régional et secrétaire de la Fédération Poulin Roch		



LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FÉDÉRATION AU 31 JUILLET 2014



M. Paul Doyon
Président



M. Hervé Dancause
1er vice-président



M. Jean Lambert
2e vice-président



M. Bertrand Gagné
Appalaches



M. Bertrand Boutin
Beauce-Sartigan



M. Marcel Labbé
Bellechasse



M. James Allen
Dorchester



M. Carol Fortin
Érabeauce



M. François Villemure
Etchemins



Mme Joanne Tardif
L'Islet



M. Charles Paquet
Lévis



Mme Patricia Moreau
Lotbinière-Nord



M. Daniel Samson
Lotbinière-Sud



M. Alain Talbot
Montmagny



Mme Martine Rhéaume
Nouvelle-Beauce



LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION...



M. Michel
Maheux
Robert-Cliche



M. Gérald Morin
Acéricole



M. Éric Cliche
Bois



M. Sylvain
Bourque
Bovin



M. Ghislain
Bélanger
Cultures
commerciales



M. Jean-François
Morin
Lait



M. François
Méthot
Maraîcher



M. Simon Breton
Porc



M. Jean-Paul
Bouchard
Volaille



M. Mario
Leclerc
Autre
production
végétale



M. Gaston Roy
Autre production
animale



Mme Cavila Dubé
Ferme petite taille



Mme Marilyn
Caron
Relève



Mme Guylaine
Bergeron
Agricultrice



M. Roch Poulin
Secrétaire



Les instances

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'assemblée générale annuelle a les pouvoirs les plus étendus et est la principale instance de direction de la Fédération. Elle prend connaissance, entend et approuve les rapports produits, elle élit des membres du conseil d'administration conformément aux règlements, elle nomme l'expert-comptable, elle peut demander la formation de comités spéciaux pour la réalisation de certains projets, elle prend les décisions et donne les directives relatives à la bonne marche de la Fédération.

Une assemblée générale spéciale a eu lieu le 10 décembre 2013, au Centre Caztel à Sainte-Marie, en présence de 242 délégués, producteurs et productrices agricoles, en vue de regrouper les producteurs de tout le territoire de la Chaudière-Appalaches.



Assemblée générale spéciale tenue au Centre Caztel à Sainte-Marie



Collèges électoraux lors de l'AGS à Sainte-Marie

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration s'occupe de la direction générale de la Fédération et voit au suivi des décisions de l'assemblée générale. Il statue sur les recommandations des comités de travail auxquels il confie différents mandats.

Les membres du conseil d'administration se sont réunis à quatre reprises depuis l'assemblée spéciale tenue le 10 décembre 2013 jusqu'au 31 juillet 2014.

LE CONSEIL EXÉCUTIF

Le conseil exécutif administre les affaires courantes de la Fédération, étudie et recommande le budget qu'il soumet au conseil d'administration, autorise des dépenses administratives et, d'une façon générale, voit à la bonne marche de la Fédération et règle les problèmes qui exigent des décisions rapides. Il doit faire rapport au conseil d'administration chaque fois que celui-ci se réunit.

Il surveille l'application des règlements de la Fédération et voit à ce que chaque administrateur et chaque syndicat affilié s'occupent des devoirs de sa charge et respectent les règlements de la Fédération.

Il adopte les politiques d'embauche de personnel et surveille leur application.

Le conseil exécutif s'est réuni à six reprises depuis la fondation de la Fédération jusqu'au 31 juillet.

L'ÉQUIPE DES DIRIGEANTS

Composée du président et des deux vice-présidents, l'équipe des dirigeants voit aux affaires courantes de la Fédération. Au cours de cet exercice financier, elle s'est réunie à six reprises.



Dans l'ordre : Hervé Dancause, 1^{er} vice-président; Paul Doyon, président; et Jean Lambert, 2^e vice-président

Représentations

Pour maintenir un lien entre les producteurs et leur milieu, les représenter, défendre leurs intérêts, pour développer des projets collaboratifs ou obtenir des informations qui les concernent, des représentants de l'UPA de la Chaudière-Appalaches siègent à différents comités et conseils d'organismes.

Depuis décembre 2013, la Fédération régionale a été représentée au sein des comités et organismes suivants :

EN RÉGION

Comité multipartite sur la gestion des fumiers et l'agriculture durable en Chaudière-Appalaches

Paul Doyon, Hervé Dancause, Jean Lambert et Pierre Giguère

PACES (EAUX SOUTERRAINES)

Paul Doyon, Pierre Giguère

Comité Centre de services La Pocatière

Hervé Dancause, Roch Poulin

Rencontres régionales UPA/MAPAQ/FADQ

Paul Doyon, Hervé Dancause, Jean Lambert, Roch Poulin

Réseau agriconseils de la Chaudière-Appalaches

Jean Lambert, Simon Breton

Centre régional d'établissement en agriculture de la Chaudière-Appalaches (CRÉA)

Jean Lambert

Collectif régional en formation agricole de la Chaudière-Appalaches

James Allen

Conseil d'établissement du Centre de formation agricole de Saint-Anselme

James Allen

Table agroalimentaire Chaudière-Appalaches

(Normand Côté jusqu'en juin), Paul Doyon (depuis juin), Alain Talbot

Table de concertation régionale en contrôle routier et sécurité routière

James Allen

Groupe de concertation sur l'agrotourisme

Martine Rhéaume

Table de concertation régionale sur les VHR Chaudière-Appalaches

Marcel Labbé

Comité de gestion Plan de développement bioalimentaire régional (PDBR) Chaudière-Appalaches

Roch Poulin

Conseil régional des partenaires du marché du travail Emploi Québec Chaudière-Appalaches

Roch Poulin

À LA CONFÉDÉRATION

CONSEIL GÉNÉRAL

- Paul Doyon
- Hervé Dancause

REPRÉSENTATIONS AUX COMITÉS ET TABLES DE TRAVAIL UPA

Paul Doyon :

- Conseil exécutif
- Comité des Finances
- Comité des résolutions
- Table de travail sur l'agroenvironnement

Hervé Dancause :

- Table de travail sur les dossiers énergétiques et les infrastructures publiques en milieu rural
- Table de travail sur la mise en marché

REPRÉSENTATION AUPRÈS D'ORGANISMES EXTÉRIEURS

- Commission professionnelle de l'agriculture (UPA - La Fédérée)
Paul Doyon

DÉLÉGATION AUPRÈS D'ORGANISMES APPARENTÉS

- Conseil pour le développement de l'agriculture au Québec
Paul Doyon
Hervé Dancause
- Fondation québécoise pour la recherche en agroforesterie
Paul Doyon
- UPA Développement International
Hervé Dancause



Les services syndicaux

En plus d'œuvrer à l'avancement des dossiers syndicaux sur les enjeux de l'agriculture et de la profession, la Fédération offre des services aux producteurs et productrices agricoles, tant individuels que sur une base collective. Elle rend aussi disponibles les ressources en vue de conseiller, soutenir et assumer le secrétariat de syndicats spécialisés.

Aménagement, zonage agricole et environnement

Afin d'orienter la Fédération, le Comité d'aménagement, de zonage et d'environnement analyse les diverses dispositions réglementaires ou interventions pouvant engendrer des impacts sur les activités agricoles et la protection du territoire agricole, ayant ainsi à traiter différents dossiers sur le territoire.

RABASKA

Représentations faites auprès du mandataire nommé par le Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, afin de redonner leur vocation agricole aux terres qui étaient destinées au projet Rabaska à Lévis.

OLÉODUC

En plus de participer aux assemblées de consultation publique organisées par TransCanada au cours de l'automne et de l'hiver, une réunion des producteurs agricoles et forestiers a été tenue par la Fédération, le 26 mars, pour conseiller et consulter les producteurs visés par le tracé sur leurs attentes et les informer sur les négociations en cours entre l'UPA et la compagnie afin de convenir d'une entente-cadre.

POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT ET DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE

Harmonisation des politiques adoptées par les anciennes fédérations, afin de réaliser les interventions appropriées des représentants agricoles à partir d'un cadre de référence. Ce cadre permettra d'assurer la protection du territoire agricole à l'échelle de la Chaudière-Appalaches lors de demandes d'autorisation adressées à la Commission de protection du territoire agricole et lors de projets d'aménagement d'infrastructures publiques.

PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE ET REPRÉSENTATIONS À LA CPTAQ

La Fédération assure le suivi d'un nombre important de dossiers (268 en 8 mois), de concert avec les syndicats locaux. Elle intervient à différents niveaux, soit par l'émission d'avis (40) à la CPTAQ, soit lors de rencontres avec les municipalités et les promoteurs ou lors d'auditions publiques. Parmi les principaux dossiers où notre intervention s'est avérée judicieuse, nous pouvons mentionner :

- Exclusion demandée à Lévis : désistement de la Ville alors que le support du Fonds de défense professionnelle est acquis.
- Exclusion à Saint-Henri : orientation de la CPTAQ s'appuyant sur notre objection.
- Gravières à Saint-Bernard : suivi et attitude plus rigoureuse de la CPTAQ.
- Carrière à Saint-Lazare : changement de l'orientation de la CPTAQ, afin d'empêcher l'implantation dans un milieu agricole dynamique.
- Puits à Sainte-Marguerite : assouplissement des restrictions appliquées aux activités agricoles et suivi agronomique.

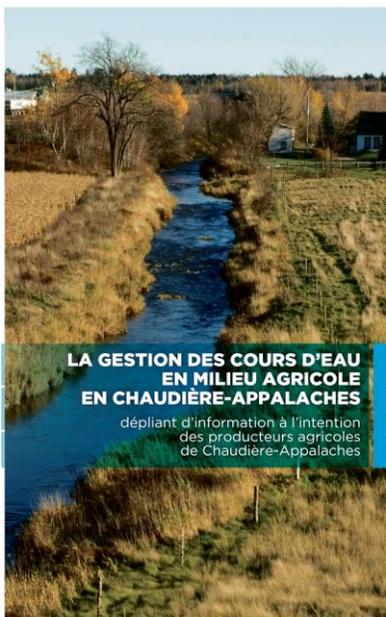


PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE (PDZA)

Appui et collaboration des syndicats locaux et de la Fédération permettant l'élaboration d'un PDZA (MRC Nouvelle-Beauce) et l'obtention d'un support financier du MAPAQ à trois MRC (Appalaches, Lotbinière et L'Islet), dont les travaux se réaliseront en partenariat avec l'UPA, pour se conclure d'ici la fin de l'année 2015. La démarche a également cours à la Ville de Lévis dans le cadre de la Communauté métropolitaine de Québec où nous sommes présents. Afin de mettre leurs connaissances à jour, une formation des représentants agricoles a eu lieu en février. Implication dans le cadre du Plan de développement du territoire et des activités agricoles (PDAAA) dans la MRC de La Nouvelle-Beauce.

TRAVAUX DANS LES COURS D'EAU : DÉPLIANT

Amorcé l'an dernier, un document de vulgarisation a été produit et distribué à tous les producteurs agricoles de la Chaudière-Appalaches, afin de mieux les informer lors d'interventions dans les cours d'eau. Il a aussi été transmis aux MRC, municipalités, clubs-conseils en agroenvironnement et organismes de bassin-versant.



UPA Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches
Agriculture, Pêcheries et Alimentation Québec

TABLE UPA—MRC LOTBINIÈRE

Une rencontre entre les représentants agricoles de la Fédération et des syndicats locaux de Lotbinière-Nord et de Lotbinière-Sud a eu lieu en début d'avril, permettant de confirmer la poursuite des échanges en matière d'aménagement, de développement régional et d'environnement, dans une approche de concertation.

EFFAROUCHEMENT DES OIES — SAISON 2014



Au printemps dernier, la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches a coordonné l'effarouchement des oies et des bernaches. La Fédération régionale a embauché 17 effaroucheurs

qui ont parcouru les secteurs vulnérables dans les MRC de L'Islet, Montmagny, Bellechasse, Lotbinière, Nouvelle-Beauce et Ville de Lévis. Les activités d'effarouchement se sont déroulées du 15 avril au 30 mai 2014. Cette année, il semble que les oies aient modifié leur comportement et leurs habitudes. En fait, elles n'étaient pas moins nombreuses, mais à des endroits différents.

Rappelons que le financement de ces activités est assuré par le Programme d'effarouchement des oiseaux migrateurs en milieu agricole 2014-2018, issu de l'accord Cultivons l'avenir 2 des gouvernements du Canada et du Québec.

COMITÉ D'AMÉNAGEMENT, DE ZONAGE ET D'ENVIRONNEMENT

Jean Lambert, président
Paul Doyon
Simon Breton
Marcel Labbé
Martine Rhéaume
Daniel Samson
Joanne Tardif
Pierre Giguère, secrétaire





Valorisation et promotion de l'agriculture et de la profession

Le mandat général du Comité de valorisation et de promotion de l'agriculture et de la profession (CVPAP) est d'élaborer les priorités et les orientations du secteur.

Le CVPAP détermine les moyens à employer pour faire rayonner le secteur agricole et valoriser ceux qui y travaillent, en diffusant une perception positive de l'agriculture auprès de la population en général.

Pour sa première année d'existence, le CVPAP a réévalué les différents outils de communication et les moyens de valorisation en vigueur dans l'une ou l'autre des anciennes fédérations régionales qui ont formé celle de la Chaudière-Appalaches : site Internet, page Facebook, napperons promotionnels, galas d'entreprises, etc.

SITE INTERNET

Quelques mois avant la création de la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches, un comité provisoire du CVPAP avait planifié la mise en ligne d'un nouveau site Internet pour la nouvelle Fédération. Accessible au www.chaudiere-appalaches.upa.qc.ca, le site compte déjà 21 000 visites en neuf mois d'activités. En tout, 13 500 personnes différentes l'ont visité.

FACEBOOK

Un page Facebook a également été mise en service dès la création de la nouvelle Fédération. Elle compte présentement plus d'une centaine de membres. Accessible depuis le www.facebook.com/chaudiereappalachesupa, on y retrouve diverses nouvelles touchant l'agriculture dans notre région.

PRÉSENCE DANS LES MÉDIAS

La Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches a émis une vingtaine de communiqués de presse au cours de l'année 2013-2014. Les médias de la région et certains médias nationaux ont fait quelques dizaines de demandes d'entrevues sur des sujets variés concernant principalement le territoire agricole, les récoltes et diverses productions.

PORTES OUVERTES

La 12^e Journée Portes ouvertes sur les fermes du Québec a mobilisé plusieurs personnes de la région. En tout, sept fermes ont ouvert leurs portes dans les MRC des Appalaches, de Bellechasse, de L'Islet et de Lotbinière. On dénombre plus de 12 000 visiteurs qui ont pu apprécier davantage notre profession et rencontrer les producteurs agricoles participants.

NAPPERONS

En collaboration avec ses 13 syndicats locaux, la Fédération a produit 185 000 napperons qui ont été distribués, en début d'été, dans les restaurants de tout le territoire.

Le thème choisi pour ces napperons était l'Année internationale de l'agriculture familiale. Dans le choix du message, nous avons donc insisté sur le caractère familial de notre agriculture.



PRÉSENCE DANS LES EXPOSITIONS AGRICOLES

Également dans le cadre de l'Année internationale de l'agriculture familiale, la Fédération et plusieurs de ses syndicats locaux ont organisé un concours de photos de fermes familiales dans les cinq expositions agricoles de la Chaudière-Appalaches. Une trentaine de familles agricoles ont fourni une photo de leur entreprise. Ainsi, près de 3 000 visiteurs aux expositions ont voté pour l'une ou l'autre des photos présentées, ce qui leur donnait droit de participer au tirage de paniers de produits régionaux.

COMITÉ DE VALORISATION ET DE PROMOTION DE L'AGRICULTURE ET DE LA PROFESSION (CVPAP)

Hervé Dancause, président
James Allen
Bertrand Boutin
Mario Leclerc
Michel Maheux
Jean-François Morin
Frédéric Poulin, secrétaire





**FÉLICITATIONS AUX GAGNANTS
DU CONCOURS DE PHOTOS**



**Famille Pouliot, Ferme Durantaye,
La Durantaye
Expo BBQ Bellechasse de Saint-Anselme**



**Famille Chabot, Ferme Parkhurst,
Saint-Patrice-de-Beaurivage
Exposition agricole de Lotbinière
de Saint-Agapit**



FERME MARNIQUE



**Famille Loignon, Ferme Marnique,
Saint-Côme-Linière
Exposition agricole de Beauce
de Saint-Honoré-de-Shenley**



**Famille Richard, Ferme Jolicap,
Cap Saint-Ignace
Exposition provinciale de Montmagny**

**Famille Breton, Ferme Ghislain Breton & Fils,
Saint-Bernard
Exposition agricole du Bassin de la Chaudière
de Saint-Isidore**





Développement de l'agriculture régionale

Un Comité de développement de l'agriculture a été mis en place afin d'analyser et proposer des interventions et projets qui pourraient faciliter la mise en marché des produits régionaux, la mise en valeur du territoire et les retombées économiques pour les exploitations agricoles, et ainsi favoriser le développement de l'agriculture et des exploitations agricoles de la région.

JOURNÉE RÉGIONALE SUR LE DÉVELOPPEMENT

Le 20 janvier 2014, à Lac-Etchemin, avait lieu la Journée régionale sur le développement de l'agriculture et de la zone agricole. Près de 100 représentants agricoles, municipaux et socio-économiques de la région ont participé à cette rencontre. Des expériences positives de partenariat et de collaboration ont été partagées afin de consolider les relations que la Fédération entretient avec divers intervenants du milieu, des relations qu'elle souhaiterait voir se multiplier pour assurer la prospérité de l'agriculture de la région et une saine gestion de son territoire.



INCUBATEUR D'ENTREPRISES AGRICOLES

Un support technique a été assuré par la Fédération au Syndicat local Des Appalaches afin de réaliser ce projet qui consiste en une offre de services proposant à d'éventuels agriculteurs des sites de production, des bâtiments agricoles, de la formation, des services de mentorat, de réseautage et autres. Une aide financière de la Société de développement économique de la région de Thetford a permis l'embauche d'une chargée de projet pour la coordination de ce projet qui évolue depuis à un très bon rythme.



PROJET DE VISIBILITÉ ET D'IDENTIFICATION DES PRODUCTEURS ET AGRO-TRANSFORMATEURS DE LA RÉGION

La Fédération est le promoteur d'un projet visant à identifier davantage les producteurs agricoles qui font la mise en marché locale de leurs produits. Une aide financière du MAPAQ a ainsi été obtenue afin de réaliser des affiches pour chacun des producteurs qui mettent en marché leurs produits dans divers points de vente de la région.

JOURNÉES COULEURS ET SAVEURS

La Fédération est fière de mentionner sa toute récente implication dans la coordination et la promotion de la troisième édition des journées Couleurs et Saveurs en Chaudière-Appalaches qui ont eu lieu les 23 et 24 août 2014. Cet ensemble d'activités - ayant lieu dans plusieurs MRC de la région - vise à promouvoir l'achat des produits régionaux par les consommateurs.

STRATÉGIE DE POSITIONNEMENT DES ALIMENTS DU QUÉBEC SUR LE MARCHÉ INSTITUTIONNEL

Dans le cadre de cette initiative lancée par le gouvernement du Québec, un comité régional a été formé et la coordination déléguée à la Table agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches. La Fédération s'y est vue attribuer un siège, une représentation qu'elle compte mettre à profit pour défendre la juste considération des producteurs et agro-transformateurs de son territoire. Un portrait de l'offre et de la demande des produits de la région auprès des institutions québécoises doit être livré d'ici la fin de l'année.

LE COMITÉ DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE

Sylvain Bourque, président
Ghislain Bélanger
Guyline Bergeron
Éric Cliche
Carol Fortin
François Méthot
Pierre Giguère
Marc-Antoine Parent, secrétaire





Le secteur politiques et programmes voit à étudier les problèmes relatifs à la profession et à surveiller et inspirer toute législation intéressant ses membres.

CODE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Largeur excessive

Après plusieurs années de négociation avec la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), le projet de règlement, qui imposera des normes de visibilité et de sécurité ainsi que des règles de circulation aux machines agricoles d'une largeur de plus de 2,6 mètres, a été publié dans la Gazette officielle du Québec. Il est entré en vigueur le 1^{er} décembre 2013. Des rencontres d'information (5) ont sensibilisé les producteurs (environ 400) à rendre conformes leurs équipements à la nouvelle réglementation avant la période intensive de l'été 2014. Un document expliquant précisément les devis à respecter, le tout accompagné de photos pour en faciliter la compréhension, est disponible sur le site Internet de la Fédération www.chaudiere-appalaches.upa.qc.ca sous l'onglet « vos services » puis « santé et sécurité ».

TABLE DE CONCERTATION RÉGIONALE EN CONTRÔLE ROUTIER ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La Direction de Contrôle routier Québec a mis en place, depuis quelques années, une table de concertation régionale sur le territoire de la région Chaudière-Appalaches. Cette table porte réflexion sur des préoccupations soulevées par Contrôle routier Québec, ses partenaires gouvernementaux, ainsi que ceux de l'industrie du transport du dépannage concernant la prévention en matière de sécurité routière.

À partir de juin 2014, le Comité consultatif de Contrôle routier Québec (CRQ) a décidé de suspendre les travaux des tables de concertation régionale. Cette suspension dans les activités est en lien direct avec la stratégie de consolidation mise en place à CRQ, dont l'un des axes de cette stratégie concerne le partenariat, la prévention et l'éducation.

ÉPANDEUR EN SURCHARGE

Des discussions sont toujours en cours entre l'UPA et les autorités gouvernementales concernées (MTQ). Un tableau synthèse et l'application de certaines modalités en période normale et de dégel avaient finalement été proposés par le MTQ. L'UPA avait demandé l'expertise d'un consultant privé pour évaluer et vérifier les méthodes de calcul utilisées par les techniciens des chaussées, spécifiquement pour la période de dégel. Ce consultant recommandait que des tests pratiques soient effectués sur une route ou un site expérimental de recherche. L'Université Laval ayant

terminé la construction de son site expérimental, le MTQ a procédé à des tests à ce laboratoire (tests effectués sur les forces internes du sol) avec différents types de pneus d'épandeur à lisier. Le rapport de ces tests sera présenté à l'UPA sous peu.

FADQ – UPA CHAUDIÈRE-APPALACHES : RENCONTRE ANNUELLE

Le bilan des activités régionales de la FADQ ainsi que les nouveautés dans les différents programmes ont été présentés le 4 mars dernier aux représentants de la Fédération régionale.

ÉLECTIONS 2014 : NOS PRODUCTEURS QUESTIONNENT LES CANDIDATS

Une soixantaine de producteurs agricoles ont assisté au débat électoral sur l'agriculture organisé par notre Fédération, le jeudi 27 mars 2014 à Scott.

Quatre candidats de trois circonscriptions de la région et provenant des quatre principaux partis provinciaux ont débattu autour de thèmes qui concernent l'ensemble des agriculteurs de la région. Les quatre candidats débatteurs étaient : Mathieu Dumont (QS – Beauce-Nord), Laurent Lessard (PLQ – Lotbinière-Frontenac), André Simard (PQ – Côte-du-Sud) et André Spénard (CAQ – Beauce-Nord).

M. Jean-François Routhier, animateur à CHEQ 101,5 FM de Sainte-Marie, était le modérateur de la soirée. Les producteurs présents dans l'auditoire ont posé plusieurs questions concernant leurs différentes productions ainsi que sur les quatre grands thèmes de la soirée qui étaient :

- Le moratoire sur les superficies en culture;
- La fiscalité foncière agricole;
- Le développement de la zone agricole;
- La vision d'avenir des candidats quant au développement de l'agriculture régionale.





Vie syndicale et communication avec les membres

Le Comité vie syndicale et communication avec les membres a pour mandat d'élaborer les priorités et les orientations du secteur de la vie syndicale et de la communication avec les membres et d'assurer un rôle conseil auprès des différentes instances décisionnelles de la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches.

Il se veut un acteur dans le développement de l'engagement syndical des producteurs agricoles et de leurs représentants. Il se doit aussi de proposer des activités et des outils afin de favoriser le développement de la vie syndicale sur le territoire de Chaudière-Appalaches.

Il voit aussi à assurer une relève syndicale forte parmi les producteurs et vise à trouver des moyens renouvelés pour intéresser les jeunes producteurs à s'engager dans l'organisation syndicale.

Finalement, le comité a pour mandat de rassembler les producteurs en créant une culture de partage de l'information et une fierté associative auprès des membres.

SOURCE D'INFORMATION EN CHAUDIÈRE-APPALACHES

Dans le but de fournir une information syndicale et régionale aux administrateurs de la Chaudière-Appalaches, le bulletin hebdomadaire « La Source d'information en Chaudière-Appalaches » a été mis en place suite à la formation de la nouvelle Fédération.



CAHIERS RÉGIONAUX DE LA TERRE DE CHEZ NOUS

À tous les mois, la Fédération informe les producteurs des dossiers de la région par l'entremise du cahier régional de *La Terre de chez nous*.

BUDGET PVS

Par le biais du projet en vie syndicale, la Fédération supporte l'accueil des nouveaux producteurs, le partage d'information entre les membres, et des activités syndicales de syndicats locaux ou groupes spécialisés.

FORUM « À LA RENCONTRE DES PRODUCTEURS »

Le 28 avril, plus de 100 administrateurs de syndicats locaux et de spécialités ont participé au forum portant sur la grande opération provinciale « À la rencontre des producteurs ». En plus d'échanger sur les sujets d'actualité avec le président de l'Union, cette rencontre a permis de sensibiliser et d'inviter les administrateurs à relever le défi de rencontrer tous les producteurs de la région. Ils pourront en profiter pour leur présenter les nouveaux regroupements locaux et spécialisés qui les représentent, et pour échanger avec eux sur leurs préoccupations. Cette opération se déroulera tout au long de la prochaine année.



TABLE DES SYNDICATS LOCAUX

Avec la mise en place de la nouvelle structure, plusieurs questions sur le fonctionnement de ces nouvelles instances se posaient. Pour offrir aux syndicats locaux un lieu d'échanges et des réponses à leurs questions, une rencontre des présidents, vice-présidents et secrétaires des 13 syndicats locaux de la Chaudière-Appalaches a été tenue le 31 janvier. Cette journée a permis :

- de réaliser un atelier invitant à la recherche et au développement d'idées pour dynamiser davantage les syndicats locaux;
- de clarifier le rôle des agents syndicaux et de la Fédération dans les nouveaux syndicats;
- de rappeler les possibilités de communication (TCN, site Internet, etc.) aux syndicats;
- d'insister sur les opportunités offertes gratuitement par la TCN dans les cahiers régionaux.



ACCUEIL DES NOUVEAUX PRODUCTEURS

Afin que les nouveaux producteurs reçoivent de l'information sur leur association professionnelle ainsi que sur les avantages liés au statut de producteur agricole et de membre, la nouvelle Fédération s'est dotée d'une politique d'accueil. Pour couvrir la région de Chaudière-Appalaches, un groupe de 9 accueilleurs est actif. Une première rencontre de formation pour ces derniers s'est tenue le 29 mai à Sainte-Marie. Ces accueilleurs sont tous issus du monde agricole, ce qui favorise le lien et les échanges avec les nouveaux producteurs rencontrés.

LISTE DES PRODUCTEURS AGRICOLES

Dans le cadre de la restructuration de l'UPA, il est apparu important de regrouper la gestion de la liste des producteurs agricoles. De ce fait, depuis mai 2014, une grande partie de la gestion de la liste est confiée au Service des cotisations à la Confédération. Une personne de ce service est attitrée aux dossiers de la région de la Chaudière-Appalaches.

LE COMITÉ VIE SYNDICALE ET COMMUNICATIONS AVEC LES MEMBRES

James Allen, président
Bertrand Boutin
Marylin Caron
Patricia Moreau
Charles Paquet
Gaston Roy
Geneviève Lapointe, secrétaire

FORMATION PROFESSIONNELLE :

LES EFFORTS DU COLLECTIF RÉGIONAL

EN FORMATION AGRICOLE PORTENT SES FRUITS

En 2013-2014, le Collectif régional en formation agricole (CRFA-12) a investi davantage de temps et d'argent en promotion pour ses formations. Ces efforts pour faire connaître aux producteurs les possibilités en perfectionnement agricole n'auront pas été vains. En effet, à son bilan, 87 activités de formation de courte durée sont recensées et 1 150 personnes y ont participé.

Pour ce qui est de l'aspect financier, Emploi-Québec y a consacré une enveloppe de 74 170,00 \$ pour la période couvrant mai 2013 à juin 2014, afin de s'arrimer avec l'année financière du CRFA-12. Les producteurs, quant à eux, y ont investi 67 351,80 \$.

Plusieurs nouvelles thématiques furent proposées à la clientèle agricole cette année, telles que *Production d'ail*, *Maraîchage sur petites surfaces*, *Introduction à la maréchalerie*, *Soins préventifs et d'urgence chez le cheval*, pour n'en nommer que quelques-unes. Ces dernières ont remporté un vif succès. Les formations classiques en acériculture demeurent toutefois les plus populaires.

Finalement, avec une moyenne de 14 participants et de 8,3 heures de formation par groupe, la clientèle agricole du territoire a pu suivre sa formation aux quatre coins de la région via les six maisons d'enseignement impliquées au sein du CRFA-12. L'accessibilité à la formation en ligne est également de plus en plus importante.

Pour tout besoin en formation agricole dans la région, contacter Sandy Roy, répondante en formation agricole, 418 228-5588 poste 1265; sroy@upa.qc.ca ou consulter les offres sur le site Internet www.formationagricole.com sous Chaudière-Appalaches.

Prévention

Un comité de prévention a été créé comme instance consultative afin de travailler à la dynamisation de la santé et de la sécurité des gens concernés (producteurs, enfants et employés) par les diverses activités agricoles.

Dans ce contexte, les membres du Comité de prévention ont comme responsabilité d'agir en matière de prévention en suscitant des réflexions et en assurant de la formation, de l'information et diverses activités de prévention qui bénéficieront à la classe agricole de la Chaudière-Appalaches.

LE COMITÉ DE PRÉVENTION

Hervé Dancause, président
Bertrand Gagné
François Villemure
Frank Saint-Pierre, secrétaire
Lynda Deschênes

MUTUELLE DE PRÉVENTION



Les producteurs agricoles qui ont adhéré à la Mutuelle voient leur cotisation à la CSST diminuer avec les années. À ce jour, 180 entreprises sont membres en Chaudière-Appalaches.

La prime à la CSST tient compte de la performance globale des fermes regroupées à la Mutuelle de prévention, et permet ainsi de réaliser des économies intéressantes à compter de la quatrième année de participation, tout en étant actif en santé et sécurité au travail.

Un conseiller en prévention de la Fédération se déplace chez le producteur et aide à mettre en place un programme de prévention réaliste et adapté à l'entreprise, le tout de façon volontaire. M. Frank St-Pierre, Mme Lynda Deschênes et M. Martin Méthot agissent à titre de conseillers pour la Mutuelle de prévention dans la région de la Chaudière-Appalaches.



Main-d'œuvre agricole – Centre d'emploi agricole

Dans le cadre de la restructuration de l'Union, la direction régionale d'Emploi-Québec a signé une entente avec la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches en ce qui a trait au Centre d'emploi agricole. La clientèle peut continuer à s'adresser aux points de services situés à Saint-Georges, La Pocatière et Québec.

RECRUTEMENT – PLACEMENTS



Au cours de la dernière année, 339 demandes d'employeurs ont été signalées au Centre d'emploi agricole et 1002 travailleurs se sont inscrits. 55 % des postes ont été comblés. De plus, 13 employeurs ont utilisé le système de transport de travailleurs par autobus pour un déplacement total de 2 085 jours-personnes. Aussi, 14 employeurs ont fait appel à des équipes-volantes pour 310 jours de travail. Finalement, 42 entreprises ont embauché 465 travailleurs étrangers temporaires, majoritairement pour la cueillette des fruits et légumes.

PROGRAMME D'APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL

La région Chaudière-Appalaches est l'une des régions où se signent le plus d'ententes dans le cadre de ce programme avec Emploi-Québec pour le secteur agricole. En plus des productions laitière, porcine et serricole qui sont présentement admissibles, deux analyses de profession ont été réalisées par AGRICarières concernant le métier d'ouvrier en production avicole et l'autre pour celui d'opérateur de machinerie agricole. À suivre.

PROJET D'INTÉGRATION DE TRAVAILLEURS IMMIGRANTS EN PRODUCTION PORCINE



En cette 10^e année d'existence, notre projet d'intégration de travailleurs immigrants en agriculture fut présenté dans le cadre du colloque annuel d'AGRICarières en mars dernier. Au fil du temps, la clientèle immigrante et québécoise de souche a suivi une formation dans le domaine agricole au Centre de formation agricole de Saint-Anselme pendant environ 5 mois. Une centaine de finissants ont été placés sur les fermes depuis le début. Bonne nouvelle, Emploi-Québec a accepté de financer une 11^e cohorte pour la prochaine année.

SERVICES EN GRH

On se souviendra de la mise sur pied d'un groupe projet dans le cadre du Plan stratégique agricole de la Chaudière-Appalaches mobilisant les intervenants du milieu et permettant la mise en place d'une offre de services en GRH pour le secteur agricole. Cette offre de services comprend de la sensibilisation, de la formation de base, du codéveloppement et des services individualisés. En tout, on parle d'une quarantaine d'entreprises qui ont suivi ce parcours à ce jour, dont une dizaine cette année qui ont eu droit à une aide financière d'Emploi-Québec assumant 50 % des coûts.

PROJET DE SÉJOUR D'INTÉGRATION À LA PRATIQUE D'UN MÉTIER EN PRODUCTION LAITIÈRE

Financé par Emploi-Québec, ce projet visait à initier de nouveaux travailleurs agricoles aux particularités et réalités du métier; 21 personnes ont participé à une journée d'observation à la ferme, 16 ont complété un séjour de trois semaines, 10 ont été placées par leur CEA et 7 ont complété une formation de 90 heures en ligne avec le CFA de Saint-Anselme.

AGRI-PRO SERVICES

Soutenu par le CEA, AGRI-PRO services coordonne trois regroupements de producteurs (3 à 5/regroupement) pour 1 travailleur/regroupement.

Notez également que d'autres regroupements de producteurs font également appel au CEA pour les aider à recruter leurs employés.

PROMOTION ET VALORISATION DES MÉTIERS ET PERSPECTIVES D'EMPLOI

Poursuite et maintien d'une relation et collaboration étroite avec les divers organismes en employabilité du territoire, ainsi qu'une participation aux événements dont le thème est le recrutement de main-d'œuvre. Le but : la promotion et la valorisation des métiers et des perspectives d'emploi rattachées au monde agricole, et ainsi permettre l'identification d'une clientèle intéressée aux emplois agricoles.

LE COMITÉ DE MAIN-D'ŒUVRE – CENTRE D'EMPLOI AGRICOLE

Jean Lambert, président
Jean-Paul Bouchard
Cavila Dubé
François Méthot
Joanne Tardif
Johanne Gagnon, secrétaire
Frank Saint-Pierre





LE SERVICE DE COMPTABILITÉ ET DE FISCALITÉ DEVIENT LE « SCF CHAUDIÈRE-APPALACHES INC. »

Cette modification a été rendue nécessaire afin de se conformer aux exigences de l'Ordre des CPA du Québec. Le SCF Chaudière-Appalaches Inc. devient une structure juridique complètement distincte de la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches. La nouvelle entité est détenue par quatre actionnaires et il y a deux groupes d'actions en circulation. Les actions votantes sont détenues en parts égales par trois CPA et la Fédération, alors que les actions participantes, ce sont ces actions qui prennent de la valeur ou qui reçoivent des dividendes, sont détenues à 100 % par la Fédération.

Tous les comptables du Service de comptabilité et de fiscalité de l'UPA sont maintenant des employés du « SCF Chaudière-Appalaches Inc. ». L'Ordre des CPA du Québec, issu de la fusion des trois ordres des comptables (CGA, CMA et CA) a exigé une modification de l'organisation de tous les SCF de la province afin de respecter les règlements de l'Ordre professionnel. La situation était complexe et délicate puisque les SCF des différentes régions étaient organisés différemment. La Confédération a été épaulée par des firmes spécialisées au niveau des lois

et règlements des ordres professionnels pour se faire guider sur la façon d'organiser les SCF. La mission des SCF demeure la même, soit d'offrir à tous les producteurs du territoire de la Chaudière-Appalaches des services professionnels de comptabilité et de fiscalité au meilleur prix possible.

L'année dernière, le SCF a :

- produit 5 700 déclarations de revenus de particuliers;
- produit 845 déclarations de revenus de compagnies;
- produit 1 032 formulaires d'Agri-stabilité et d'Agri-investissement;
- fait la tenue de livres pour 200 entreprises agricoles;
- fait le service de paie pour 279 entreprises agricoles;
- participé à la préparation de nombreux transferts de ferme.

Merci de la confiance témoignée.

Marc-Ange Doyon CPA, CGA
Directeur

COMPTABLES AU SCF CHAUDIÈRE-APPALACHES INC.

Nom		Courriel	Poste
Carole Carrier	CPA, CGA	carole.carrier@scf1.ca	1256
Marc-Ange Doyon	CPA auditeur, CGA, directeur	marc-ange.doyon@scf1.ca	1236
Isabelle Gagnon	Comptable	isabelle.gagnon@scf1.ca	1239
Josée Gagnon	CPA, CGA	josee.gagnon@scf1.ca	1272
Émilie Jacques	CPA, CGA	emilie.jacques@scf1.ca	1227
Marie-Pier Jacques	CPA, CGA	marie-pier.jacques@scf1.ca	1291
Étienne Labbé	CPA auditeur, CA	etienne.labbe@scf1.ca	1247
Simon Lacasse	CPA, CMA	simon.lacasse@scf1.ca	1235
Cynthia Leclerc	CPA, CGA	cynthia.leclerc@scf1.ca	1231
Suzanne Maheu	CPA, CGA	suzanne.maheu@scf1.ca	1241
Ghislain Marois	CPA auditeur, CGA	ghislain.marois@scf1.ca	1258
David Milot	CPA, CA, M. Fisc.	david.milot@scf1.ca	1257
Lucie Poulin	Comptable	lucie.poulin@scf1.ca	1227
Martin Poulin	CPA auditeur, CGA, directeur adjoint	martin.poulin@scf1.ca	1262
Rémi Poulin	Comptable	remi.poulin@scf1.ca	1273
Simon Poulin	CPA auditeur, CGA, directeur adjoint	simon.poulin@scf1.ca	1220
Patrick Quirion	CPA, CMA	patrick.quirion@scf1.ca	1224
Catherine Rodrigue	CPA auditeur, CA	catherine.rodrigue@scf1.ca	1290
Madeleine Rodrigue	CPA auditeur, CA	madeleine.rodrigue@scf1.ca	1253
Ghislain Turcotte	CPA, CGA	ghislain.turcotte@scf1.ca	1221



Nom		Courriel	Poste
Hélène Audet	Technicienne comptabilité et fiscalité	haudet@upa.qc.ca	1246
Claire P. Beaulieu	Directrice Centre de services La Pocatière; conseillère syndicale	cbeaulieu@upa.qc.ca	3100
Patricia Bédard	Technicienne comptabilité et fiscalité	pbedard@upa.qc.ca	1237
Jacinthe Blanchet	Secrétaire réceptionniste-téléphoniste	jblanchet@upa.qc.ca	1200
Valérie Boucher	Secrétaire Services syndicaux	vboucher@upa.qc.ca	1269
Lynda Deschênes	Agente à la vie syndicale et secteurs acériculture et prévention	ldeschenes@upa.qc.ca	1225
Sindy Desjardins	Secrétaire - Centre de services La Pocatière	sdesjardins@upa.qc.ca	3105
Guy Dionne	Technicien comptable - Centre de services La Pocatière	gdionne@upa.qc.ca	3208
Céline Doyon	Secrétaire comptabilité et fiscalité	cdoyon@upa.qc.ca	1238
Christiane Doyon	Secrétaire comptabilité et fiscalité	christianedoyon@upa.qc.ca	1261
Chantale Dubé	Aménagiste - Centre de services La Pocatière	cdube@upa.qc.ca	3114
Stéphanie Faucher	Secrétaire comptabilité et fiscalité	sfaucher@upa.qc.ca	1271
Christine Fortin	Adjointe administrative	cfortin@upa.qc.ca	1232
Jocelyne Fournier	Secrétaire comptabilité et fiscalité	jfournierbreton@upa.qc.ca	1242
Martine Gagné	Secrétaire – Centre de services Sainte-Marie	mgagne@upa.qc.ca	2001
Johanne Gagnon	Responsable du Centre d'emploi agricole	jgagnon@upa.qc.ca	1223
François Gamache	Agent à la vie syndicale et secteur bovin – Centre de services Sainte-Marie	fgamache@upa.qc.ca	2008
Micheline Garon	Conseillère syndicale et secteurs : lait, relève agricole – Centre de services La Pocatière	michelinegaron@upa.qc.ca	3101
Pierre Giguère	Directeur régional adjoint; responsable aménagement et développement régional	pgiguere@upa.qc.ca	1229
Sylvie Jolicoeur	Secrétaire-réceptionniste comptabilité et fiscalité	sjolicoeur@upa.qc.ca	1242
Sylvain Jolin	Technicien au Service de comptabilité et fiscalité; répondant à l'informatique	sjolin@upa.qc.ca	1222
France Labbé	Secrétaire comptabilité et fiscalité	flabbe@upa.qc.ca	1280
Maryse Labranche	Adjointe administrative comptabilité et fiscalité	mlabranche@upa.qc.ca	1226
Pauline Lacasse	Secrétaire Services syndicaux	placasse@upa.qc.ca	1244
Geneviève Lapointe	Responsable du secteur vie syndicale et secteur porcin	glapointe@upa.qc.ca	1230
Johannie Lebel	Technicienne comptabilité et fiscalité	jlebel@upa.qc.ca	1233
France Lessard	Secrétaire comptabilité et fiscalité	flessard@upa.qc.ca	1278
Lorraine Lizotte	Secrétaire – Centre de services La Pocatière	llizotte@upa.qc.ca	3104
Denise Marceau	Secrétaire comptabilité et fiscalité	dmarceau@upa.qc.ca	1238
Lucie Michaud	Secrétaire – Centre de services La Pocatière	lmichaud@upa.qc.ca	3106
Sylvain Milot	Aménagiste – Centre de services Sainte-Marie	smilot@upa.qc.ca	2002
Francine Nadeau	Technicienne comptabilité et fiscalité	fnadeau@upa.qc.ca	1233
Nicole Morin	Secrétaire comptabilité et fiscalité	nmorin@beauce.upa.qc.ca	1275
Marc-Antoine Parent	Agent à la vie syndicale et à la commercialisation, secteur porcin – Centre de services Sainte-Marie	maparent@upa.qc.ca	2004
Hélène Pelchat	Secrétaire comptabilité et fiscalité	hpelchat@upa.qc.ca	1245
Lise Pomerleau	Secrétaire comptabilité et fiscalité	lpomerleau@upa.qc.ca	1248
Brenda Poulin	Secrétaire comptabilité et fiscalité	bpoulin@upa.qc.ca	1249
Frédéric Poulin	Responsable des communications	fpoulin@upa.qc.ca	1264
Martine L. Poulin	Secrétaire comptabilité et fiscalité	martinepoulin@upa.qc.ca	1282
Mireille Poulin	Secrétaire comptabilité et fiscalité	mireillepoulin@upa.qc.ca	1279
Roch Poulin	Directeur régional et secrétaire de la Fédération	rochpoulin@upa.qc.ca	1243
Alain Roy	Responsable du secteur politiques et programmes agricoles; et secteurs acériculture, œufs de consommation, volaille	alainroy@upa.qc.ca	1255
Linda Roy	Secrétaire Services syndicaux	lroy@upa.qc.ca	1266
Sandy Roy	Répondante en formation agricole	sroy@upa.qc.ca	1265
Dominique Samson	Responsable des secteurs lait, agricultrices; dossiers productions en développement	dsamson@upa.qc.ca	1267
Frank St-Pierre	Responsable du Centre d'emploi agricole – Centre de services La Pocatière	fstpierre@upa.qc.ca	3103
Sonia Talbot	Secrétaire Services syndicaux	stalbot@upa.qc.ca	1252
Josée Thériault	Secrétaire-réceptionniste – Centre de services La Pocatière	jtheriault@upa.qc.ca	3000

PROCÉDURES DES ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES EN SÉANCE PLÉNIÈRE

Article 1 - Droit de parole

Lorsqu'un délégué, ou toute autre personne qui a le droit de parole dans une assemblée, désire participer au débat, il se lève et demande la parole au président. Si plus d'un délégué demande la parole en même temps, le président établit l'ordre de priorité. Pendant qu'un délégué a la parole, il ne s'adresse qu'au président, jamais à un autre membre de l'assemblée, se borne à la question et évite toute personnalité.

Article 2 - Les propositions

- A) Toute proposition est d'abord présentée par un délégué et appuyée par un deuxième. La proposition est ensuite étudiée par l'assemblée qui, après le débat, exprime son avis au moyen d'un vote.
- B) Lorsqu'un délégué désire faire une proposition, il se lève, demande la parole au président et fait sa proposition. Si la proposition est dans l'ordre et appuyée, le président la propose à l'assemblée pour étude.
- C) Une fois déclarée dans l'ordre par le président et lue à l'assemblée, la proposition est la propriété de celle-ci, et le proposeur ne peut la retirer sans le consentement de cette assemblée.

Article 3 - Le débat

- A) Le débat s'engage à la suite du proposeur qui, de droit, peut prendre la parole le premier.

Celui qui l'a appuyé prendra la parole ensuite s'il le désire. Puis, viendront les autres participants. Le proposeur a également le droit de parler le dernier sur sa proposition.

- B) Le temps maximum alloué à chaque participant au débat est de cinq (5) minutes. Lorsque tous ceux qui voulaient participer au débat l'ont fait, un délégué qui a déjà pris la parole peut parler une seconde fois s'il a de nouvelles considérations à soumettre.
- C) Au cours du débat, toute proposition peut être modifiée par voie d'amendement et tout amendement doit être appuyé.
- D) Aucun amendement qui a pour effet d'annuler la proposition principale ne doit être admis pour discussion. L'amendement ne doit pas non plus être de nature à faire de la proposition principale une nouvelle proposition.
- E) On peut faire un sous-amendement pour modifier un amendement, mais un sous-amendement ne peut être amendé. Si le sous-amendement est battu et s'il n'y a pas d'autre sous-amendement proposé, on vote sur l'amendement.
- F) Si l'amendement est battu et s'il n'y a pas de nouvel amendement, on vote sur la proposition principale.
- G) Tant qu'une proposition n'est pas décidée, aucune autre n'est reçue à moins que ce ne soit pour l'amender, la différer ou la renvoyer à un comité.

Article 4 - Le vote

- A) Quand le vote est appelé par le président et accepté par la majorité de l'assemblée, toute discussion cesse et le vote se prend.
- B) Un délégué peut exiger que la question sous délibération soit mise aux voix sur proposition dûment appuyée par un autre délégué, et acceptée par la majorité de l'assemblée. Toute discussion cesse alors et le vote se prend.
- C) Le vote se prend à main levée, ou par "assis et levé", ou par vote individuel ouvert, ou par scrutin secret. Deux délégués peuvent exiger que la question sous délibération soit mise aux voix par scrutin secret. Aux élections des officiers, le vote se prend toujours au scrutin secret.
- D) Le président n'a droit de vote qu'au scrutin secret ou au cas de partage égal des voix, alors que son vote est prépondérant. Dans ce dernier cas, le président peut aussi, s'il le juge à propos, appeler un second vote et ne trancher la question que s'il y a un deuxième partage égal des voix.

Article 5 - Question de privilège

- A) Si un délégué croit que sa réputation ou celle de l'organisation est en danger, ou s'il y a lieu de réprimer le désordre ou de se plaindre des conditions matérielles, du lieu de la réunion ou autres faits analogues, il est justifié de soulever une question de privilège qui a le pas sur les autres questions d'un ordre inférieur.
- B) Avec le point d'ordre, c'est la seule proposition qui permet d'interrompre un orateur. C'est au président qu'il appartient de décider, sauf appel à l'assemblée, si le privilège invoqué est réel ou non.
- C) La question de privilège n'a pas besoin d'être appuyée et n'est pas discutée.

Article 6 - Point d'ordre

- A) Le point d'ordre et la question de privilège sont les seuls moyens légitimes d'interrompre un autre délégué pendant qu'il parle, exception faite, avec le consentement de l'orateur, des questions pouvant être posées par l'entremise du président.
- B) Si un délégué croit qu'une expression imprécise a été employée, qu'un argument déplacé a été introduit ou qu'une règle de procédure a été violée, il est justifié de soulever un point d'ordre et d'interrompre l'orateur.
- C) Le point d'ordre doit être spécifié clairement et d'une manière précise. Le président décide sans débat.



Besoin d'être orienté?

Avec le Service de comptabilité et de fiscalité de l'UPA de la Chaudière-Appalaches, vous prendrez la bonne direction pour vos affaires.

Planification fiscale,
transferts de ferme et de boisé,
comptabilité, déclarations d'impôts,
Agri-stabilité et plus encore !



**Des spécialistes en agriculture,
des partenaires pour vos affaires**

Présents en Chaudière-Appalaches !



Composer le **418 228-5588** ou le **1 888 938-3872**
www.chaudiere-appalaches.upa.qc.ca
Courriel : chaudiere-appalaches@upa.qc.ca